

Accord de coopération entre agriculteurs pour construire un système sylvopastoral efficace

Source: Claudia Consalvo (CNR – IBAF)

En Italie, la taille moyenne des exploitations est d'environ 8 hectares. Une telle taille ne permet pas de gros investissements et souvent ne garantit pas à l'agriculteur un revenu suffisant.

Le changement climatique actuel, avec d'énormes fluctuations des événements météorologiques de plus en plus extrêmes en zones méditerranéennes (tels que la sécheresse de 2017), augmente les incertitudes des agriculteurs. L'agriculture se prépare à faire face à des pertes de production considérables dans certains secteurs, et il est nécessaire d'orienter l'activité agricole vers la diversification de la production.

Les systèmes sylvopastoraux peuvent représenter une solution pour développer une agriculture polyvalente, qui permettrait de garantir un revenu suffisant à l'agriculteur malgré l'imprévisibilité des saisons. Dans le RAIN italien du projet AFINET, une coopération a été développée entre trois fermes de la région d'Orvieto :

- La ferme Danilo Basili, spécialisée dans l'élevage ovin et la transformation du lait ;
- La ferme Sartago, spécialisée dans la gestion de vignobles et la production de vin ;
- La ferme Il Pogliano, spécialisée dans la gestion des oliveraies et la production d'huile d'olive vierge extra.



Figure 1. – Le vignoble de la ferme Sartago (à gauche) et l'oliveraie de la ferme Il Pogliano (à droite).

Les systèmes sylvopastoraux ovins permettent d'obtenir une grande efficacité dans la gestion des adventices, sans recourir au désherbage, et garantissent par ailleurs une bonne fertilisation organique du sol. Cependant, chaque activité (l'élevage ovin, la gestion des oliveraies et des vignobles) nécessitent une formation et une expérience approfondies pour leur gestion agronomique et technique.

Les trois entreprises ont créé un projet collaboratif qui profite à tous :

- l'agriculteur dispose d'une zone de pâturage plus grande, ayant la possibilité de réduire la pression qu'il exerce sur ses pâturages;
- dans les oliveraies et les vignobles, il est possible d'obtenir une gestion durable des adventices et une amélioration de la qualité et de la quantité de la matière organique dans le sol.

Le contrôle des gourmands dans l'oliveraie est particulièrement important. L'élimination de ces tissus végétatifs peut prendre beaucoup de temps et, lorsqu'elle est faite mécaniquement, peut causer des blessures à la base des arbres qui peuvent alors être l'entrée de pathogènes. Les moutons s'en nourrissent sans causer de dommages, et pendant qu'ils le font, ils fertilisent au bon endroit !

La réduction de l'utilisation d'intrants chimiques et des émissions de GES dans l'atmosphère en raison de la limitation des opérations culturales à effectuer dans les vergers (réduction du temps de travail !) sont les principaux avantages de ces coopérations. A cela s'ajoute des avantages économiques à travers la réduction des coûts de gestion et par l'apport de revenu via les contrats de vente dits « herbe sur pied » entre l'arboriculteur et le berger. Pour le berger, en revanche, les coûts d'achat du foin sont réduits et la production augmente en termes de qualité et de quantité.



Figure 2 - Oliviers de la ferme Danilo Basili : les arbres ont une forme irrégulière mais offrent un bon refuge à l'abri du soleil pendant l'été.

Le pâturage dans les oliviers et des vignes est interrompue d'avril / mai à octobre : dans le vignoble pour éviter d'endommager la végétation jusqu'à la vendange ; dans l'oliveraie pour permettre la culture de légumineuses à fleurs qui seront utilisées à la fois pour les abeilles de la ferme et pour la fenaison.

Dans la région d'autres agriculteurs s'inspire de cet exemple, qui permet par ailleurs au pâturage et à l'élevage d'être perçu à nouveau positivement, comme un moyen de gestion durable.

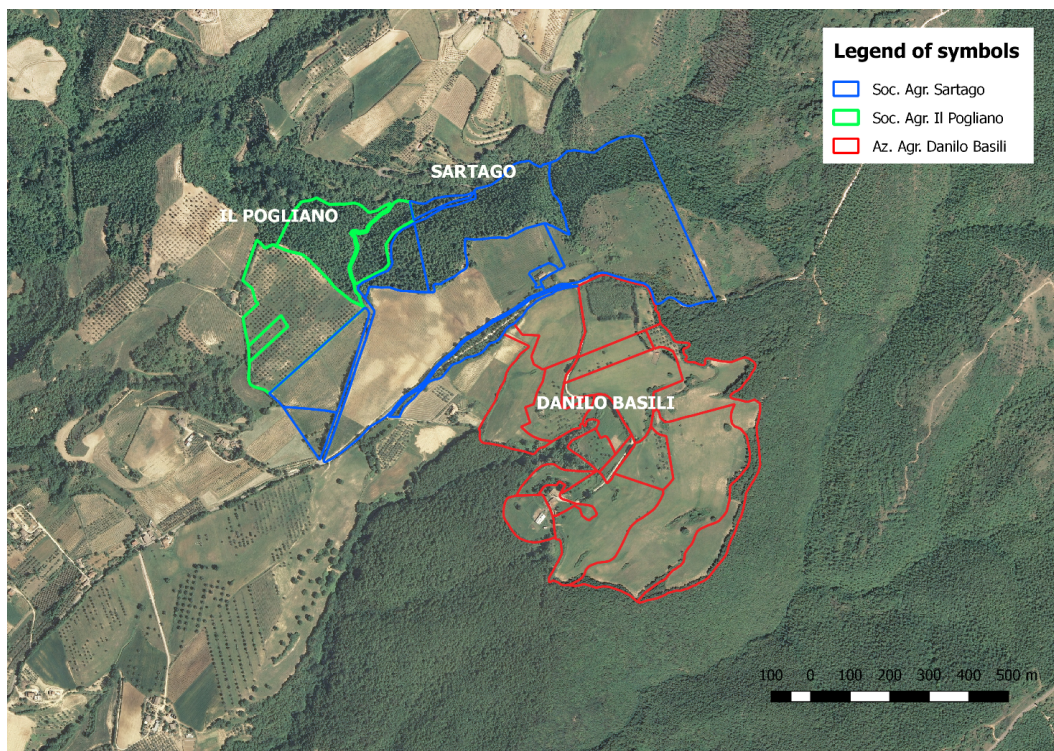


Figure 3 - Parcellaire et répartition géographique des cultures des trois exploitations agricoles